



L'EPS clairement mise de côté !

Nous avons alerté la profession et l'opinion publique lors de la « disparition » de l'épreuve d'EPS au DNB. Le nouveau gouvernement vient d'alourdir encore la donne en présentant au CSE du 19 octobre 2017 un arrêté modifiant les modalités d'attribution du DNB, dont on nous avait pourtant laissé entendre qu'elles ne pourraient plus bouger ! En réajustant le poids des épreuves terminales par rapport au socle et en refusant à nouveau d'y réintroduire l'EPS, il affaiblit encore plus sa place.

Celles et ceux qui avaient annoncé à grands cris que l'EPS y avait gagné en sont pour leurs frais. Face aux questions posées par le SNEP-FSU sur les raisons présidant au choix qui aboutissent au refus d'une épreuve spécifique, aucune réponse n'est apportée, l'institution reste toujours muette. Opération politique ? Conception rétrograde des fondamentaux ? Mépris des élites dirigeantes pour l'activité physique ? Tout est possible.

Les paroles de communication du ministère n'ont aucune valeur

La contradiction avec le discours du ministre sur le développement d'une « nation de sportifs » à propos des JOP 2024 est flagrante. Nous le savons désormais, les paroles de communication du ministère n'ont aucune valeur. Nous le regrettons.

Tant qu'existeront des textes officiels régissant l'Education nationale (programmes, examens), le SNEP-FSU va continuer à développer l'idée que les jeunes ont tous droit à une culture physique sportive et artistique de qualité, et qu'en tant que service public, l'Ecole se doit de certifier (DNB, BAC) ce qui a été acquis dans les différents enseignements.